Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20261106-23379-DE-1-1
Date de télétransmission : 10/11/2026
Date de réception préfecture : 10/11/2026

Acte certifié exécutoire

Bruno FONTALIRAND
Directeur général

Pas de Calais Habitat
4, avenue des Droits de l'Homme
CS209 – ARRAS 62022 Cedex

PAS DE CALAIS HABITAT
Office Public de l'Habitat

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2026

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Monsieur COTTIGNY, Monsieur LEROY, Madame AIT-CHIKHEBBIH, Madame DUHEN.

Excusés : Monsieur MALFAIT qui a donné pouvoir à Madame AIT-CHIKHEBBIH, Madame ROSSIGNOL qui a donné pouvoir à Monsieur COTTIGNY. Monsieur MELLICK.

BRUAY LA BUISSIERE - Rue d'Artois Vente en l'Etat Futur d'Achèvement de 50 logements

Direction du patrimoine et de la maitrise d'ouvrage
Rapporteur : Monsieur Raphaël PENCIOLELLI

I - PREAMBULE

En application de l'article L. 433-2 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), un organisme HLM peut acquérir en VEFA des logements inclus dans un programme de construction, à la condition que celui-ci ait été établi par un tiers et que les demandes de permis de construire aient déjà été déposées.

De plus, le recours à la VEFA est possible lorsque la construction du bâtiment ne répond pas à des besoins spécifiques de l'acheteur public. Cet encadrement vise à éviter la requalification d'une VEFA en marché public de travaux.

II - CONTEXTE

La société « LINKCITY Nord Est » située à Marcq-en-Barœul, a projeté de réaliser un

programme immobilier de 50 logements seniors collectifs locatifs sociaux (35 T2 + 15 T3 répartis dans un seul bâtiment en R+3 avec ascenseur), de 41 places de stationnement aériennes (dont 4 places PMR et 10 places visiteurs), d'un local extérieur pour le stationnement des vélos (environ 40) à proximité directe du parking et d'une salle de convivialité sur la commune de **BRUAY-LA-BUISSIERE**, rue d'Artois (annexe 1) et a confié la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture CACH Architectes.

Pour ce faire, la société « LINKCITY Nord Est » a proposé à l'Office la vente en l'état futur d'achèvement dudit programme immobilier à savoir les 50 logements seniors collectifs locatifs sociaux (35 T2 + 15 T3 répartis dans un seul bâtiment en R+3 avec ascenseur), les 41 places de stationnement aériennes (dont 4 places PMR et 10 places visiteurs), et le local extérieur pour le stationnement des vélos (environ 40) à proximité directe du parking et la salle de convivialité

La société « LINKCITY Nord Est » est située au 165bis avenue de la Marne 59700 Marcq- en-Baroeul, identifiée au SIREN sous le numéro 378 686 950 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 378 686 950.

Le montant total de l'acquisition hors taxes est de 6 555 000 euros.

III - TERRAIN D'ASSIETTE

L'ensemble immobilier, dont la construction est envisagée, sera édifié sur un tènement foncier actuellement cadastré section AD 0088 – 0511 – 1225 - 1226 totalisant une emprise de 10 753 m². L'emprise concernée par ledit projet est d'environ 4 400 m² (sous réserve d'arpentage, annexe 3).

IV – PERMIS DE CONSTRUIRE

La Société « LINKCITY Nord Est » a déposé en date du 19 décembre 2024 une demande de permis de construire sous le n° 062 217 824 00027 pour 50 logements. Ce permis a été délivré le 27/05/2025.

V – PROJET D'ACQUISITION

La Société « LINKCITY Nord Est » a proposé à l'Office la vente en l'état futur d'achèvement de 50 logements seniors collectifs locatifs sociaux (35 T2 + 15 T3 répartis dans un seul bâtiment en R+3 avec ascenseur), les 41 places de stationnement aériennes (dont 4 places PMR et 10 places visiteurs), et le local extérieur pour le stationnement des vélos (environ 40) à proximité directe du parking et la salle de convivialité issus de ce programme dont la livraison est prévue au 3ème Trimestre 2028.

Après étude de cette proposition, il est envisagé d'acquérir dans ce programme de constructions :

- 50 logements seniors collectifs locatifs sociaux (35 T2 + 15 T3 répartis dans un seul bâtiment en R+3 avec ascenseur)
- 41 places de stationnement aériennes (dont 4 places PMR et 10 places visiteurs)
- 1 local extérieur pour le stationnement des vélos (environ 40) à proximité directe du parking
- Et la salle de convivialité.

L'ensemble décrit en annexe 2.

Consulté par l'Office en vertu de l'Article L.451-5 du CCH, le Pôle d'évaluation domaniale du Pas-de-Calais a évalué la valeur vénale de l'ensemble immobilier visé ci-dessus à 6 446 900 € hors taxes avec une marge d'appréciation de 10% (soit une valeur maximale d'acquisition de 6 946 675 € hors taxes) par avis en date du 23/09/2026 (annexe 3).

VI - CONDITIONS FINANCIERES

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une opération financée au titre de la production de logements sociaux locatifs en droit commun.

Le prêt accordé pour réaliser ladite opération sera un prêt CDC.

Le montant financier de ladite opération est décrit dans la fiche de synthèse financière (annexe 4).

Les conditions financières sont les suivantes :

- **50 logements locatifs sociaux répartis en 1 bâtiment en R+3** avec ascenseur comprenant respectivement 35 T2 et 15 T3 représentant une surface habitable totale de 2801,10 m^2 SHAB et moyennant un prix de 2300 € HT/m^2 SHAB.
- **41 places de stationnement : 31 places privatisées dont 3 PMR et 10 places visiteurs extérieures dont 1 PMR) dont** le coût est compris dans les prix indiqués ci-dessus
- **Une salle de convivialité en rez-de-chaussée de 49 m^2 et moyennant un prix de 2 300 € HT/m^2**

Selon l'échéancier de paiement suivant, avec la possibilité de réaliser des appels de fonds :

Libellé	En % du prix total	Cumul du % du prix total
A la signature de l'acte authentique de vente et démarrage des travaux	25%	25%
Achèvement des fondations	10%	35%
Achèvement du plancher bas rez-de-chaussée	10%	45%
Achèvement du plancher R+1	10%	55%
Achèvement du plancher bas dernier niveau	10%	65%
Mise hors d'eau	5%	70%
Mise hors d'air	10%	80%
Démarrage du cloisonnement	5%	85%
Achèvement du cloisonnement	5%	90%
Achèvement des BIENS	5%	95%
A la livraison	2%	97%
A la levée des réserves	2%	99%
A l'attestation de non contestation de la conformité et	1%	100%

la labellisation BEE+		
TOTAL	**100%**	**100%**

Compte tenu de la surface totale actuelle, le montant total d'acquisition hors taxes est de 6 555 000 euros (prix ferme et définitif), lequel prix sera majoré du montant de la TVA en vigueur le jour de la signature de l'acte.

Pas-de-Calais habitat est soumis à l'impôt sur les sociétés en application de l'Article 206.1 du Code Général des Impôts mais partiellement exonéré de l'Impôt par les Article 207.I-4° et 208.6° dudit code. Pour ses déclarations, Pas-de-Calais habitat est immatriculé auprès de la Direction des Grandes Entreprises (D.G.E.) de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP).

Un dépôt de garantie de 2 % du montant de la vente sera versé à la signature du contrat préliminaire de réservation (CPR).

La Société « LINKCITY Nord Est » s'engage à délivrer une Garantie Financière d'Achèvement (GFA) au bénéfice de l'acquéreur.

La livraison est prévue dans un délai de 18 mois à compter de la signature de l'acte authentique hors cas de force majeure ou cause légitime de suspension des travaux.

Les frais d'actes seront pris en charge par l'Office.

VII - CONDITIONS SUSPENSIVES (rappel)

La réitération de l'acte authentique sera soumise à la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives ci-après :

⇨ Au profit du réservant (LINKCITY Nord Est)

- Que le réservant devienne propriétaire du terrain sur lequel est prévue la construction de l'ensemble immobilier, objet de présent contrat et que la libération des lieux ait pu devenir effective et être constatée par le réservant
- Justification de l'origine de propriété trentenaire incommutable du bien
- Absence de servitudes, cahier des charges (lotissement, groupe d'habitations…) ou de mitoyennetés non révélées dans le contrat de réservation
- purge du droit de préemption éventuel

⇨ Au profit du réservataire (Pas-de-Calais habitat)

- Obtention de la décision favorable dans les conditions prévues par les Articles D.331-3 et D.331-6 du CCH prise par la DDTM du Pas-de-Calais ou tout autre délégataire de l'Etat en vertu de l'Article D 331-13-1 dudit code concernant le financement nécessaire à l'acquisition des biens réservés

*****

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

- ✓ autorisent le Directeur général, ou toute personne habilitée, à signer dans un premier temps le contrat préliminaire de réservation (CPR) avec la société « LINKCITY Nord Est » ou toute société s'y substituant pour un montant de 6 555 000 € HT, étant ici précisé que le montant du dépôt de garantie s'élève à la somme de 131 100 € HT.

- ✓ autorisent le Directeur général, ou toute personne habilitée, à signer la réitération de l'acte authentique d'acquisition en l'état futur d'achèvement (VEFA) avec la société « LINKCITY Nord Est » et/ou tous documents relatifs à cette affaire, à la levée de la totalité des conditions suspensives reprises ci-dessus.

Décision adoptée à l'unanimité

CA/CH ARCHITECTES
SARL CACH ARCHITECTES
7, rue Édouard Branly - 62000 ARRAS
Tél : 03 21 57 47 44
Mail : cach@ca-ch.fr

RUE DU LANGUEDOC

RUE DU CHAROLAIS

VOIRIE PARTAGÉE
ESPACE PIÉTON
MATÉRIALISÉ

RAQUETTE DE
RETOURNEMENT

LIAISON
PIÉTONNE

Aire de
présentation
des déchets

Visiteurs 5 places

Visiteurs 5 places

Bâtiment existant

Stationnement existant Envir. 15 places

Enrobés

Pavés joints engazonnés

RDC
h=
NGF 65,91

R+2
h=NGF 72,51

R+3
h=NGF 75,20

R+2
h=NGF 72,51

h=NGF 74,69

h ascenseur
=NGF 75,69

Engazonnement

Droit de passage existant conservé

A

A

B

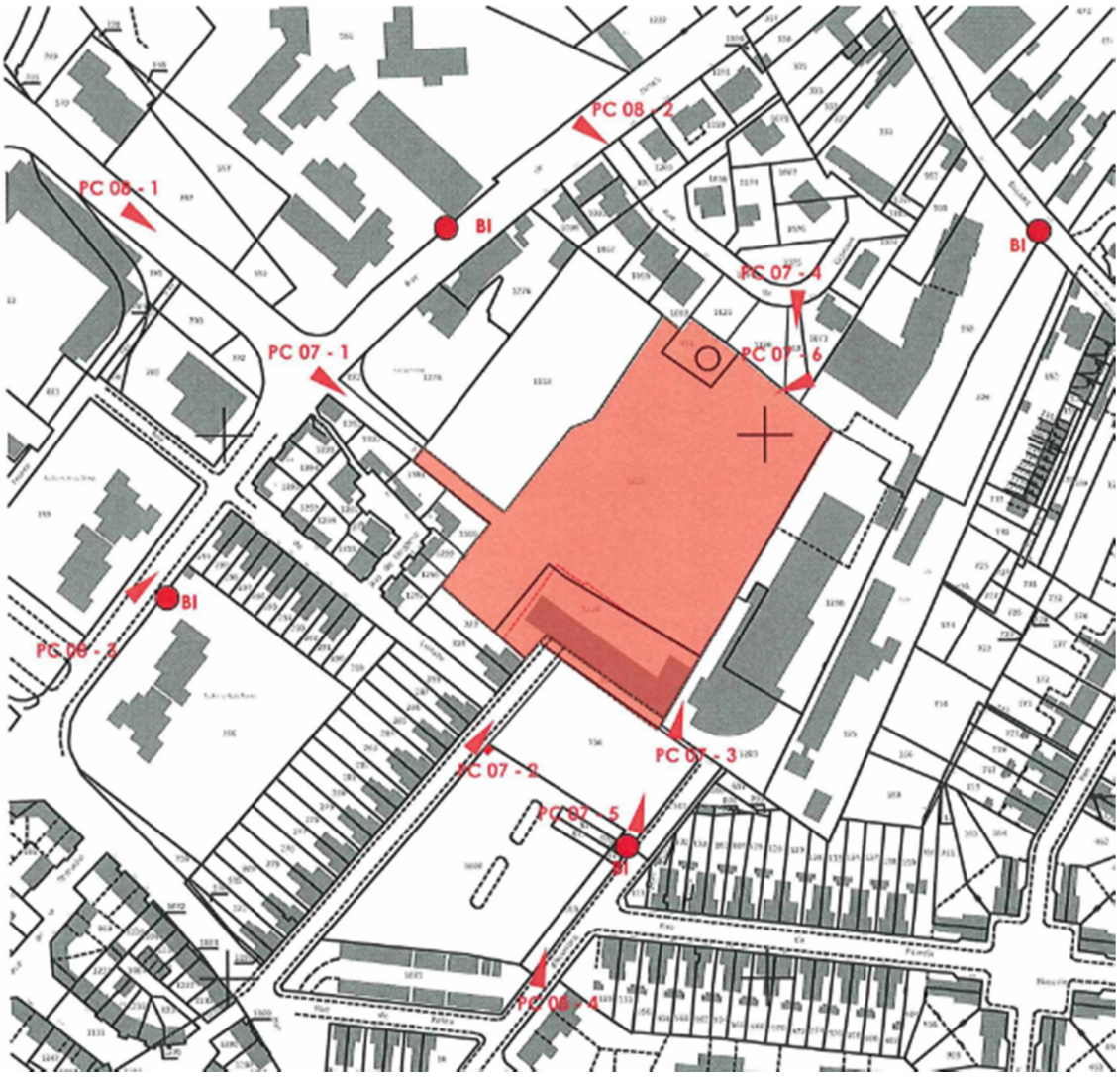
B

N

4171
3983⁵
147
500
150
500
875
4615
564
853
650
2600
500
150
2285
42
42
3429⁵
653⁵
1072⁵
802⁵
244⁵
1206
108⁵
2597
320
2505⁵
1339
5370⁵
408⁵
600⁵
454⁵
588
3172
9632
6673
1837⁵
5298⁵
634
961⁵
1678
1821
1787⁵
1166⁵
375
325⁵
550
240
2095⁵
600
1143
170
60
22
27
31
16
1
6
11

linkcity NORD-EST Maître d'ouvrage : LINKCITY 165 BIS AVENUE DE A MARNE MARCQ EN BAROEUL 59700	BRUAY LA BUISSIÈRE CONSTRUCTION DUN IMMEUBLE DE LOGEMENTS COLLECTIFS PC 02- 4 PLAN MASSE PAYSAGE 1:500 16/12/2024	CACH architectes Maître d'oeuvre: CACH ARCHITECTES 7 RUE EDOUARD BRANLY 62000 ARRAS 0627060504

Annexe 3

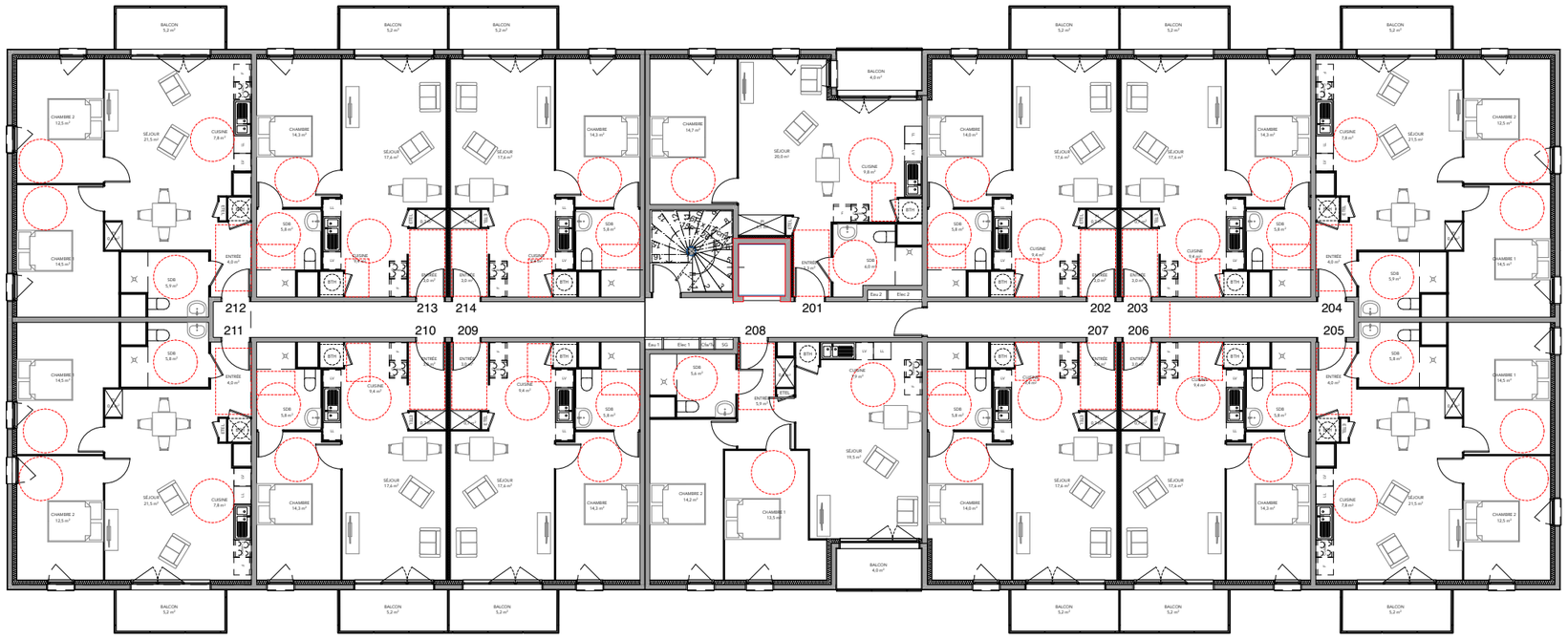

PC 08 - 2
PC 08 - 1
BI
BI
PC 07 - 4
PC 07 - 1
PC 07 - 6
BI
PC 08 - 3
PC 07 - 2
PC 07 - 3
PC 07 - 5
BI
PC 08 - 4



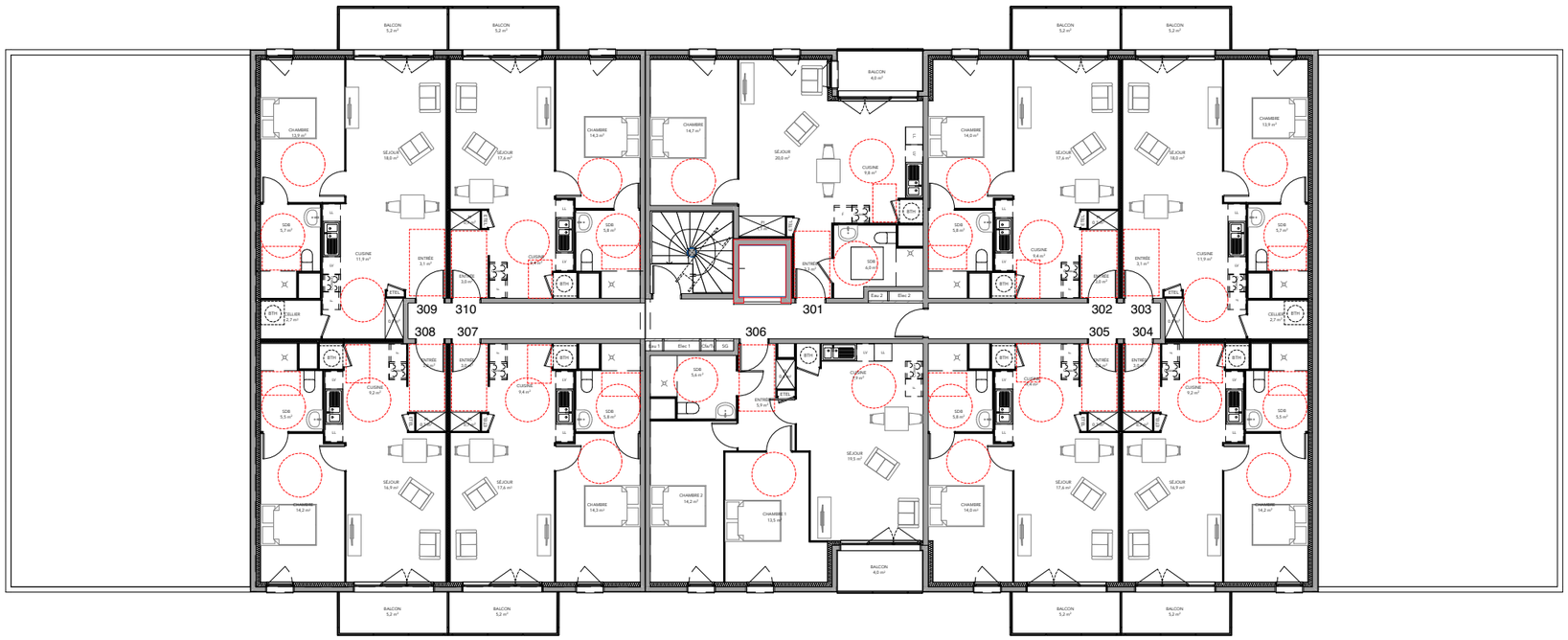
linkcity NORD-EST Maître d'ouvrage : LINKCITY 165 BIS AVENUE DE A MARNE MARCQ EN BAROEUL 59700	BRUAY LA BUISSIÈRE CONSTRUCTION DUN IMMEUBLE DE LOGEMENTS COLLECTIFS		CACH architectes Maître d'oeuvre: CACH ARCHITECTES 7 RUE EDOUARD BRANLY 62000 ARRAS 0627060504
	N0 1:200	23/05/2024	



linkcity NORD-EST Maître d'ouvrage : LINKCITY 165 BIS AVENUE DE A MARNE MARCQ EN BAROEUL 59700	BRUAY LA BUISSIÈRE CONSTRUCTION DUN IMMEUBLE DE LOGEMENTS COLLECTIFS N1 1:200 23/05/2024	CACH architectes Maître d'oeuvre: CACH ARCHITECTES 7 RUE EDOUARD BRANLY 62000 ARRAS 0627060504



linkcity NORD-EST Maître d'ouvrage : LINKCITY 165 BIS AVENUE DE A MARNE MARCQ EN BAROEUL 59700	BRUAY LA BUISSIÈRE CONSTRUCTION DUN IMMEUBLE DE LOGEMENTS COLLECTIFS N2 1:200 23/05/2024	CACH architectes Maître d'oeuvre: CACH ARCHITECTES 7 RUE EDOUARD BRANLY 62000 ARRAS 0627060504



linkcity NORD-EST Maître d'ouvrage : LINKCITY 165 BIS AVENUE DE A MARNE MARCQ EN BAROEUL 59700	BRUAY LA BUISSIÈRE CONSTRUCTION DUN IMMEUBLE DE LOGEMENTS COLLECTIFS		CACH architectes Maître d'oeuvre: CACH ARCHITECTES 7 RUE EDOUARD BRANLY 62000 ARRAS 0627060504
	N3 1:200	23/05/2024	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale des Finances Publiques

Direction départementale des Finances Publiques

Pôle d'évaluation domaniale du Pas-de-Calais

5, rue du Docteur Brassart

BP 30015

62064 ARRAS CEDEX

Courriel :ddfip62.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Hugues Fourrier
Courriel : hugues.fourrier@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 03 91 80 11 06

Réf DS:32914372
Réf OSE :2026-62178-52419

Le 23/09/2026

Le Directeur départemental des Finances publiques du Pas-de-Calais

à
Monsieur le Président
Pas-de-Calais Habitat
société d'HLM

LETTRE VALANT DU DOMAINE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr



Objet : Acquisition en VEFA d'un ensemble immobilier de 50 logements collectifs dans un bâtiment de 3 étages ainsi que 41 places de stationnements.

Cadastre : Parcelles de terrain AD n°1225 et n°1226 d'une superficie totale de 10 753m², rue d'Artois à Bruay-la-Buissière.

Vous sollicitez l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale quant à l'acquisition en état futur d'achèvement (VEFA) auprès de la société « Linkcity», d'un ensemble immobilier érigé sur les parcelles susvisées.

La surface habitable des logements de type collectifs s'élève à 2803m^2.

Les logements se répartissent ainsi : 35 type 2, 15 type 3 et un local commun.

Le prix prévu pour cette opération est de 6 446 900 €HT.

Compte tenu de l'ensemble des éléments communiqués, la valeur vénale du bien est arbitrée à 6 315 159 €. Elle est exprimée hors taxes et hors droits.

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 10% portant la valeur maximale d'acquisition sans justification particulière à 6 946 675 €.

La marge d'appréciation reflète le degré de précision de l'évaluation réalisée (plus elle est faible et plus le degré de précision est important). De fait, elle est distincte du pouvoir de négociation du consultant.

Dès lors, le consultant peut, bien entendu, toujours vendre à un prix plus élevé ou acquérir à un prix plus bas sans nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale et sans justification particulière.

Par ailleurs, sous réserve de respecter les principes établis par la jurisprudence, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics ont la possibilité de s'affranchir de cette valeur par une délibération ou une décision pour vendre à un prix plus bas ou acquérir à un prix plus élevé.

Cet avis est valable pour une durée de 18 mois.

L'évaluation est réalisée sur la base des éléments communiqués par le consultant et en possession du service à la date du présent avis.

Les inexactitudes ou insuffisances éventuelles des renseignements fournis au pôle d'évaluation domaniale sont susceptibles d'avoir un fort impact sur le montant de l'évaluation réalisée, qui ne peut alors être reproché au service par le consultant.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation,

La Directrice adjointe du pôle État, Stratégie et Ressources



Christine LAFONT
Administratrice de l'État

TABLEAU DE SURFACES - RESIDENCE SENIORS BRUAY LA BUISSIERE

09/10/2026

Logement	Typo	SHA (m²)	Sext (m²)
001	T2	54,9	3,9
002	T2	50,5	5,3
003	T2	50,8	5,2
004	T3	66,8	5,2
005	T3	66,7	5,2
006	T2	50,8	5,2
007	T2	50,5	5,2
008	T3	67,2	3,9
009	T2	50,8	5,2
010	T2	50,8	5,3
011	T3	64,6	5,3
012	T2	50,8	5,2
Sous-total RDC		**675,2**	**60,1**
101	T2	54,9	4
102	T2	50,5	5,2
103	T2	50,8	5,2
104	T3	66,8	5,2
105	T3	66,7	5,2
106	T2	50,8	5,2
107	T2	50,5	5,2
108	T3	67,2	4
109	T2	50,8	5,2
110	T2	50,8	5,2
111	T3	66,7	5,2
112	T3	66,8	5,2
113	T2	50,8	5,2
114	T2	50,8	5,2
Sous-total R+1		**794,9**	**70,4**
201	T2	54,9	4
202	T2	50,5	5,2
203	T2	50,8	5,2
204	T3	66,8	5,2
205	T3	66,7	5,2
206	T2	50,8	5,2
207	T2	50,5	5,2
208	T3	67,2	4
209	T2	50,8	5,2
210	T2	50,8	5,2
211	T3	66,7	5,2
212	T3	66,8	5,2
213	T2	50,8	5,2
214	T2	50,8	5,2
Sous-total R+2		**794,9**	**70,4**
301	T2	54,9	4
302	T2	50,5	5,2
303	T2	56,2	5,2
304	T2	49,5	5,2
305	T2	50,5	5,2
306	T3	67,2	4
307	T2	50,8	5,2
308	T2	49,5	5,2
309	T2	56,2	5,2
310	T2	50,8	5,2
Sous-total R+3		**536,1**	**49,6**

Locaux Communs (m²)	
Local OM	29
Local Fibre	9,4
Local ménage	4,7
Salle commune	50
Locaux vélos (ext.)	40

Nombre de T2	35
Nombre de T3	15
Total	**50**

SHA totale (m²)	**2801,1**
SU (SHA+ Sannexe/2)	**2926,35**

INDICATEURS DU PROJET

Sommair

Contrôle des données (tests d'équilibres et erreurs	Nb de test d'équilibre	1	Nb de tests d'erreurs	1

Description du projet	BRUAY LA BUISSIERE - rue d Artois - PROJET_DEVT_2026_00780 - S03			06/10/26
Libellé simulation	Bruay Rue D'Artois - Résidence Seniors - 50 LLS VEFA			
Code projet Xélos & Code simulation	PROJET_DEVT_2026_00780	S03	Code Opération Investissement	NR
Libellé projet	BRUAY LA BUISSIERE - rue d Artois		Utilisateur (Ch Op, Projet, etc)	CORESIAL AB
Commune & EPCI	Bruay La Buis	CA de l'Artois	Nombre de logements	50
Type de projet / développement	Acquisition en VEFA neuf		Nombre de commerces & autres	1
Type de logement	Collectif		Nombre de garages ou parkings	31
Performance Thermique	RE 2020		Surfaces Habitables	2 803
Date d'OS/MES prévisionnelle/ Délais	15/02/27	01/09/28	18 mois	Surfaces Utiles 2 921
Niveau de décision / Périmètre du programme	2 - Opportunité		NR	Date de validation Bureau 11/09/26

Nombre de logements, Surfaces & loyers

	PLUS	PLAI	PLS	PLI	Autre	Total
Nombre de logements	35	15	0	0	0	50
Surfaces Habitables	1 931	824	0	0	49	2 803
Surfaces Utiles	2 018	854	0	0	49	2 921
Loyers Lgts (en €/mois/m² SU) & Garages/Parkings (€/mois/Unité)	6,87	5,99			19,00	
Loyers des commerces & Autres (€/mois/Unité)					0,00	

Prix de revient & Plan de financement

I) Prix de revient	PLUS	PLAI	PLS	PLI	Autre	Total / Moyenne
Prix de revient HT	4 561 812	1 931 129	0	0	109 453	6 602 394
Prix de revient TTC Lasmé	5 012 589	2 036 067	0	0	131 344	7 180 000
Prix de revient HT par logement	130 337	128 742	0	0	0	132 048
Prix de revient TTC Lasmé par logement	143 217	135 738	0	0	0	143 600
Prix de revient HT par m² SH	2 363	2 344	0	0	0	2 355
Prix de revient TTC Lasmé par m² SH	2 597	2 471	0	0	0	2 561
II) Plan de financement						
Emprunts CDC & CDC Foncier	4 511 330	1 720 481	0	0		6 231 811
Emprunt action logement	0	0	0	0	118 209	118 209
Autres emprunts	0	0	0	0	0	0
Total des emprunts	4 511 330	1 720 481	0	0	118 209	6 350 020
Subventions d'Etat	0	111 980	0	0	0	111 980
Subventions EPCI	0	0	0	0	0	0
Autres subventions	0	0	0	0	0	0
Total des subventions	0	111 980	0	0	0	111 980
Fonds propres rémunérés	0	0	0	0	0	0
Quasi fonds propres (=équivalent subvention)	501 259	203 607	0	0	13 134	718 000
Total des fonds propres	501 259	203 607	0	0	13 134	718 000
Total des financements	5 012 589	2 036 067	0	0	131 344	7 180 000
III) Plan de financement en %						
Emprunts	90%	85%	0%	0%	90%	88%
Subventions	0%	5%	0%	0%	0%	2%
Fonds propres	10%	10%	0%	0%	10%	10%
Validation du plan de financement (DF)						*Oui*

Autofinancement & Endettement

	5 ans	10 ans	20 ans	25 ans	30 ans	40 ans
Autofinancement annuel	-19 882	-18 018	29 809	55 251	69 585	-4 526
Autofinancement cumulé	-52 423	-182 994	-130 230	81 714	360 375	110 845
Valorisation de la vente (à l'année)						1 071 930
Autofinancement cumulé (y compris valorisation vente)	-52 423	-182 994	-130 230	81 714	360 375	1 182 775
Variation de trésorerie annuelle	-19 882	-18 018	29 809	21 463	2 130	-19 597
Trésorerie cumulée (hors QFP non valorisés)	-52 423	-182 994	-130 230	47 926	259 133	-5 468
Trésorerie cumulée (hors QFP non valorisés & y compris valo vente)						1 066 462
Total CA net (cumul)	1 178 910	2 484 744	5 495 703	7 227 515	9 130 221	13 517 433
Autofinancement (cumul)	-4%	-7%	-2%	1%	4%	1%
Autofinancement (cumul y compris valorisation vente)	-4%	-7%	-2%	1%	4%	9,1%
Annuités des emprunts	1 219 502	2 452 178	4 935 075	6 167 353	7 493 250	10 523 456
Endettement (annuités des emprunts/total CA net)	103%	99%	90%	85%	82%	78%
EBE	228 358	231 440	278 898	299 213	328 413	296 573

Rentabilité

	à 40 ans
Valeur actuelle nette (avec Valeur Terminale)	1 286 957
TRI Investissement (Investissement / Exploitation)	3,07%
TRI Financement (Emprunt / Annuités)	2,35%
TRI Trésorerie investie (Fonds propres / Autofinancement)	4,82%

Rendement

	à 40 ans
Rendement cumulé sur la période	
CA net cumulé/ Total investissements (avec composants)	113%
Rendement locatif	En % / En années
CA net année 1 / Pr TTC lasmé	3,05% / 32,75
CA net année 1 / Pr TTC lasmé net de subventions	3,10% / 32,24
Rendement "Critère vente" (Rec annuelles quitt/Pr	3,36% / 29,80